

POLITIQUE DROGUE ET ALCOOL

L'usage des drogues et l'alcool au travail est un des facteurs qui peut influencer négativement la sécurité, la santé et le bien-être des travailleurs.

La problématique de l'alcool et des drogues ne touche pas uniquement le travailleur concerné et son employeur, mais aussi ses collègues.

Outre la sécurité, la santé et le bien-être des travailleurs, la consommation d'alcool et/ou de drogue au travail a bien des conséquences sur les objectifs de l'entreprise. On peut citer :

- L'absentéisme ;
- L'augmentation du risque professionnel au niveau du poste de travail ;
- La diminution de la productivité ;
- La diminution quantitative et qualitative des prestations professionnelles ;
- L'impact négatif sur l'image de l'entreprise ;

La santé et la sécurité du personnel étant au cœur de nos priorités, GLOBAL DEVELOPPEMENT SARL interdit l'usage de drogues et d'alcool sur tous ses sites. Un module d'information dédié à la consommation de drogue et d'alcool est inclus dans notre programme de formation.

Tout employé, se trouvant au travail en possession de drogue et/ou d'alcool ou en état d'ébriété fera l'objet d'une sanction disciplinaire pouvant aller jusqu'au licenciement conformément au règlement intérieur. Pour le bien être de tous, la pérennité de l'entreprise et le respect de nos familles, GLOBAL DEVELOPPEMENT SARL demande à tous les collaborateurs d'appliquer et de mettre en pratique cette politique.

Pointe-Noire, le 03 janvier 2012

DIRECTEUR GENERAL



Augustin ZODJI